Alexander, qui a quitté la rade de Port-au-Prince, le 13 mars, affirment que le président Boyer se disposait à marcher contre les mutins à la tête de 1000 hommes de ses meilleures troupes.

Du 26. — M. le baron de Damas est nommé gouverneur de M. le duc de Bordeaux en remplacement de M. de Rivière. Ce choix, arrêté d'avance, a été discuté et résolu dans le conseil d'hier.

Sans doute M. de Damas déploiera dans l'éducation du jeune prince des talens dont il n'a donné que peu de preuves comme ministre ou comme général ; mais le public qui les ignore, désignait une tout autre capacité pour former le cœur et l'intelligence de l'héritier du trône.

— Les dernières nouvelles reçues à Cadix annoncent que le vaisseau de ligne l'*Asia*, deux frégates et deux bricks de guerre, se trouvaient dans le port de Véra-Cruz ; et qu'ils étaient prêts à mettre à la voile. On ignorait si cette escadre avait l'intention de se présenter devant la Havane, ou d'aller inquiéter le commerce des îles Terceras, ou enfin de se diriger vers les côtes de la Péninsule.

NOUVELLES DE LA PÉNINSULE.

Différentes bandes d'agraviados ont reparu en Catalogne ; une de ces bandes, forte de 20 hommes, a attaqué la troupe et lui a tué 2 hommes ; un pareil nombre d'agraviados est resté sur le champ de bataille et 2 ont été faits prisonniers.

On a cherché dans les archives d'une de nos caisses publiques les stipulations d'un traité signé entre Napoléon et Charles IV, à Paris, le 10 mai 1806. D'après ce traité, la France aurait reçu des lettres données sur les colonies espagnoles pour plus de 50 millions de fr., qui furent touchés, à ce qu'on prétend, et que le gouvernement français n'a pas fait entrer dans son compte avec l'Espagne.

D'après cette jonglerie, dit le nouvelliste, c'est l'Espagne qui est créancière de la France.

PAYS-BAS.

Bruxelles, 26 *avril*.

S. M., par arrêté du 5 de ce mois, a accordé un secours de 400 fl. à la commune de Lebbeke (Flandre orientale, pour la restauration du presbytère.

Par arrêté du 6, S. M. a augmenté de 125 fl. par an le traitement de M. Jean-Baptiste-François van Bol, desservant de la commune de Zwyndrecht (même province).

Le lieutenant-général Gunkel, inspecteur de l'artillerie de campagne et volante, a été nommé par S. M. gouverneur de l'académie royale militaire, qui sera ouverte à Bréda, au mois de novembre prochain. M. Gunkel a reçu démission honorable de ses fonctions relativement à l'artillerie.

— On n'a pas oublié que le passage du Pruth par les Russes avait été annoncé officiellement pour le 12 avril ; depuis il avait été fixé à la mi-mai par les papiers anglais ; mais selon les journaux allemands, il aura lieu définitivement et sans aucune remise vers la fin dudit mois de mai.

Du 27. — S. M., par arrêté du 9 de ce mois, a prescrit des mesures pour encourager et favoriser l'exportation de farine de froment par mer.

—S. A. R. le prince d'Orange était arrivé le 12 à Pétersbourg.

GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG.

Luxembourg, 30 *avril*.

Le 25 de ce mois, l'autel payen découvert à Amberloup et donné par le gouvernement à la ville de Luxembourg, a été déposé, par ordre de M. le bourgmestre, dans la bibliothèque publique ; nous avons inséré, dans le n° 97 de l'année dernière, une description de cet intéressant monument antique.

— Par arrêté royal du 15 décembre dernier, n° 122, la commune de Heyderscheid a reçu une nouvelle délimitation ; elle se compose des sections de Heyderscheid, qui en est le chef-lieu, de Derbach, Eschdorff, Kalbergrund, de la ferme Ringel, du fond de Heyderscheid, de Ringel, Tadler et Merscheid.

Par le même arrêté, la commune de Neunhausen a été rétablie ; elle consiste dans les sections de Neunhausen, qui en est le chef-lieu, de Bonnal, Bourgfried, Grundmühlen, Insenborn et Lulzhausen, lesquelles ont, depuis l'exécution de l'arrêté royal du 2 janvier 1823, n° 123, dépendu de la commune d'Eschdorff qui vient d'être supprimée.

— Le 28 de ce mois, vers quatre heures de relevée, un officier supérieur d'artillerie prussienne, venant de Grevenmacher, traversait la ville dans une calèche attelée de chevaux de poste. Arrivé dans la Grand'rue, près la maison du *Proviant-Amt*, le factionnaire voulant obliger le postillon de se tenir au pas, enfonça sa bayonnette dans la poitrine de l'un des chevaux qui tomba mort à cent pas de distance. Nous n'avons que des renseignemens contradictoires sur ce fait, dont nous donnerons la version la plus véridique samedi prochain.

— Hier 29, vers six heures du soir, Jean Bremer, ouvrier maçon, est tombé d'un échaffaudage placé au second étage de la maison du sieur Remy, Grand'rue, et a été blessé d'une manière grave. On s'accorde à dire, que ce malheur doit être attribué à l'imprudence.

Les docteurs en médecine, Clasen et Biver, se sont aussitôt transportés chez le sieur Remy, pour lui porter les secours de l'art, et tout fait présumer que cet homme sera conservé à sa famille, dont il est l'unique soutien.

Cette circonstance malheureuse a fourni une nouvelle preuve combien les enfans de Luxembourg étaient indisciplinés ; il fallut beaucoup d'efforts pour les empêcher d'entrer de force dans la maison ; non-seulement ils troublaient par leurs cris et le bruit qu'ils faisaient à la fenêtre, le repos du malade ; mais par son affluence autour de la maison, ils empêchaient qu'on pût transporter le blessé à son domicile.

Quand prendra-t-on des mesures pour faire cesser ce scandale, qui se renouvelle chaque fois qu'un malheur frappe un de nos concitoyens ?

— Une personne digne de foi nous écrit d'Echternach que, le 28, les émigrans qui étaient partis au son des violons, sont revenus dans un état de dénuement déplorable ; les capitaines de navire ne reçoivent les passagers au-dessous de 16 ans qu'au prix de 80 florins payés par tête et d'avance ; que ceux au-dessus de cet âge doivent payer 120 florins ; que les jeunes gens ne sont admis qu'en prenant un engagement de service militaire pour six ans.

— M^me^ Pauline comtesse de Kageneck, née marquise du Blaisel, vient de s'intéresser, comme associée solidaire, dans un établissement de commerce, en commandite, à Marseille, proposé par M. Escalon, et qui commencera ses opérations dès qu'il aura été réalisé cent actions de 3000 francs chacune. Cette maison vient de publier le prospectus de l'association qu'elle propose, et dont le capital, aussitôt qu'il sera réalisé, sera employé principalement au commerce des cotons avec l'Egypte et les Echelles, de Smyrne et de Constantinople, et généralement à toutes les branches d'industrie autorisées par les lois.

— Une société s'est établie à Bois-le-Duc pour venir au secours des femmes en couches indigentes. Le but principal de cette bienfaisante institution est de fournir, à ces femmes, les objets dont elles et leurs enfans pourront avoir besoin.

Grevenmacher, 27 *avril*.

Il vient de passer par cette ville un individu de Larochette, venant de Brême, où la contagion l'avait conduit dans l'intention de se rendre au Brésil. Il a rapporté que l'on enrôlait, à Brême, les jeunes gens en état de porter les armes, pour le service militaire de *don Pédro ;* que leur solde consistait en trois sous par jour et en une chétive nourriture. Il a fait le tableau le plus affligeant de l'état de détresse et d'abandon dans lequel se trouvent réduits les hommes les plus âgés, les femmes et les enfans que l'on laisse dépourvus de tout secours. Il a ajouté qu'il avait rencontré, au-delà de Wesel, des familles d'Echternach se traînant péniblement vers Brême ; les hommes portaient les enfans sur le dos.

Nous venons de voir passer ici le premier convoi d'émigrans ; il venait de Junglinster, et se composait d'un charriot et de trois charrettes chargés d'enfans, de malles, de sacs et bagages ; les hommes et femmes en état de marcher suivaient à pied. Que feront ces malheureux des effets qu'ils emmènent, quand ils quitteront les bords du Rhin pour continuer leur trajet sur Brême ? Il est remarquable qu'il émigre plus de femmes que d'hommes, du moins il en était ainsi dans le transport dont il est ici question. Une vieille femme qui en faisait partie, et à laquelle on représentait tout ce que sa résolution avait d'extraordinaire, a répondu qu'elle était trop éloignée de son domicile pour rétrograder ; elle n'en était qu'à trois lieues !

Remich, *le* 28 *avril*.

Ce matin, à onze heures, toute la population de notre petite ville et des villages environnans s'est portée sur le port, pour assister à un spectacle aussi étrange que douloureux. Une centaine de nos compatriotes se sont embarqués pour courir les chances de l'émigration au Brésil, que nos bons habitans re-